

## Doctorat en sciences infirmières - 2057

### CRÉDITS :

90 crédits, Troisième cycle

### GRADE, DIPLÔME OU ATTESTATION :

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

### OBJECTIFS :

Au terme de ce programme, les étudiant-e-s seront en mesure de :

Contribuer au développement de nouvelles connaissances, ainsi qu'à l'évolution et au rayonnement de la discipline infirmière par des recherches rigoureuses et originales, conduites de façon autonome, dans les cinq axes constitutifs de la discipline infirmière (pratique, gestion, recherche, formation et politique) ;

Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des pratiques infirmières auprès des personnes, des familles et des communautés en diffusant et implantant les données probantes qui tiennent compte des enjeux régionaux ;

Influencer les prises de décisions sociétales en matière de santé de façon à favoriser l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes, des familles et des communautés.

#### Objectifs spécifiques

Concevoir un projet de recherche permettant de contribuer au savoir disciplinaire, en collaboration avec les acteur-trice-s des milieux, en tenant compte des réalités régionales touchant à la qualité, à l'accessibilité et à la continuité des soins de santé ;

Établir une méthodologie rigoureuse permettant de répondre à une question théorique ou pratique en lien avec la discipline infirmière ;

Produire et diffuser des données probantes?;

Implanter stratégiquement des méthodes de transfert de connaissances efficaces ;

Prendre la parole dans la sphère publique afin de contribuer aux débats d'idées relevant de la discipline infirmière.

### INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Formation à distance	TC	✓			✓		
	TP	✓					

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

#### Notes sur l'admission

À compter du trimestre d'automne 2026, le programme sera ouvert aux personnes candidates de l'étranger qui souhaiteront suivre le programme à distance sans être domiciliées au Québec. Les frais de scolarité seront majorés en conséquence.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

#### Base études universitaires au Québec

Être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières de type recherche ou d'une maîtrise jugée équivalente par le Comité de programme interinstitutionnel, avec un baccalauréat en sciences infirmières ;

Avoir conservé une moyenne de 3.2/4.3 à la maîtrise ;

Les candidats-e-s qui ne satisfont pas les critères de bases peuvent se voir exiger des activités pédagogiques supplémentaires (propédeutique) par le Comité de programme interinstitutionnel (par exemple les personnes détenant une maîtrise avec profil clinique) ;

Le-la candidat-e pourrait devoir se soumettre à une entrevue de sélection ;

Le-la candidat-e doit avoir choisi et obtenu l'accord d'un-e professeur-e qui souhaite agir à titre de directeur-trice de recherche ;

Le-la candidat-e doit démontrer une maîtrise du français selon les exigences

institutionnelles\*\* ;

Le-la candidat-e doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

\*\*Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la « Politique relative à la maîtrise du français » devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

#### Base études hors Québec

Être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières de type recherche ou d'une maîtrise jugée équivalente par le Comité de programme interinstitutionnel, avec un baccalauréat en sciences infirmières ;

Avoir conservé une moyenne de 12 / 20 ou l'équivalent à la maîtrise ;

Les candidats-e-s qui ne satisfont pas les critères de bases peuvent se voir exiger des activités pédagogiques supplémentaires (propédeutique) par le Comité de programme interinstitutionnel (par exemple les personnes détenant une maîtrise avec profil clinique) ;

Le-la candidat-e pourrait devoir se soumettre à une entrevue de sélection ;

Le-la candidat-e doit avoir choisi et obtenu l'accord d'un-e professeur-e qui souhaite agir à titre de directeur-trice de recherche ;

Le-la candidat-e doit démontrer une maîtrise du français selon les exigences institutionnelles\*\* ;

Le-la candidat-e doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

\*\*Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la « Politique relative à la maîtrise du français » devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

### PLAN DE FORMATION :

#### Cours obligatoires (18 crédits) :

DSI80024	Épistémologie des sciences infirmières (3 cr.)
DSI80524	Infrastructures et écosystèmes de recherche en sciences infirmières (3 cr.)
DSI81024	Innovation scientifique et professionnalisme en sciences infirmières (3 cr.)
DSI84024	Projet de thèse (9 cr.)

Deux des trois cours suivants selon le sujet de la personne étudiante :

DSI82024	Méthodologie de la recherche avancée I : Approches qualitatives (3 cr.)
DSI82224	Méthodologie de la recherche avancée II : Approches quantitatives (3 cr.)
DSI83024	Lectures dirigées (3 cr.)

#### Activités de recherche (66 crédits)

DSI85024	Examen de synthèse (6 cr.) (DSI84024)
THESE60	Thèse (60 cr.)

L'implantation de ce programme a été approuvée par le CA lors de la réunion du 23 février 2022 (CA-753-9154).

**DSI80024****Épistémologie des sciences infirmières**

**Objectif** : Situer clairement les sciences infirmières en tant que discipline scientifique selon une perspective sociale, historique, politique et scientifique, débattre des fondements ontologiques et épistémologiques de la recherche en sciences infirmières, critiquer les assises philosophiques et théoriques propres aux sciences infirmières, contraster les différents modèles, théories et concepts en sciences infirmières, développer des conceptions cohérentes de la pratique et de la discipline infirmière, comparer et critiquer les connaissances produites en sciences infirmières selon une perspective épistémologique.

**Contenu** : Genèse et évolution sociale, historique, politique et scientifique des sciences infirmières en tant que discipline. Paradigmes scientifiques. Débats épistémologiques relatifs à l'élaboration des connaissances scientifiques. Courants de recherche en science et en sciences infirmières. Perspectives normatives, descriptives, explicatives et critiques de la discipline. Interrelations entre ontologie, épistémologie, théories, méthodologies et pratiques. Analyse critique des paradigmes, modèles conceptuels, théories et concepts en lien avec la pratique et la recherche en sciences infirmières. Exploration des différentes étapes d'une démarche de recherche. Considérations éthiques de la recherche. Enjeux sociopolitiques entourant la discipline infirmière dont : la hiérarchisation des savoirs et les injustices épistémiques.

**DSI80524****Infrastructures et écosystèmes de recherche en sciences infirmières**

**Objectif** : Analyser l'organisation générale de la recherche et de ses infrastructures, analyser les enjeux relatifs au financement de la recherche, planifier les étapes du développement, de la valorisation et du financement de la recherche en sciences infirmières, discuter des enjeux associés à la production et à la diffusion des savoirs, de même qu'à leur accessibilité, identifier des besoins régionaux en ce qui concerne le développement des savoirs et des pratiques en sciences infirmières.

**Contenu** : Infrastructures de recherche au Québec, au Canada et à l'international : chaires, centres et regroupements de recherche, organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux en sciences infirmières, organisation de la recherche dans le milieu de la santé et des services sociaux, partenariats de recherche internationaux. Développement d'une demande de subvention. Organisation, structure et enjeux associés au processus de publication scientifique. Libre accès aux savoirs et propriété intellectuelle. Écosystèmes de recherche : Évaluation des besoins régionaux associés aux pratiques de soins infirmiers, accès au

terrain de recherche, réponse aux besoins des milieux et des communautés, projets pilotes, recherche partenariale, gestion d'une équipe et des fonds de recherche.

**DSI81024****Innovation scientifique et professionnalisme en sciences infirmières**

**Objectif** : S'approprier le rôle et intégrer des connaissances spécifiques aux habiletés de chercheur-euse en sciences infirmières, planifier la gestion de l'ensemble des étapes d'un projet de recherche, maîtriser les habiletés nécessaires à la conduite responsable de la recherche, disséminer les résultats de recherche et développer des stratégies de transfert des connaissances, critiquer les différentes plateformes et médias destinés à la communication scientifique.

**Contenu** : Rôle et responsabilités du chercheur ou de la chercheuse. Éthique professionnelle en recherche. Cheminement professionnel du chercheur ou de la chercheuse (milieu universitaire, établissements de santé, expertise-conseil, travail autonome et autres fonctions faisant appel aux compétences de chercheur). Développement d'un programme de recherche. Développement du CV de chercheur-euse. Gestion de projets de recherche. Innovation clinique en recherche en sciences infirmières. Mobilisation et transfert des connaissances, croisement des savoirs. Stratégies de diffusion des résultats et de dissémination des connaissances. Utilisation des médias sociaux et autres technologiques de l'information et des communications. Communication scientifique et médiatique : stratégies de diffusion des résultats, mobilisation des communautés, utilisation des médias sociaux et autres technologiques de l'information et des communications. Introduction à la recherche orientée vers la mise en œuvre des résultats de recherche.

**DSI82024****Méthodologie de la recherche avancée I : Approches qualitatives**

**Objectif** : Contraster les différentes traditions associées à la recherche qualitative en sciences infirmières et leur évolution contemporaine, justifier le choix d'une méthodologie qualitative au regard de son projet doctoral, faire appel à une diversité de méthodes de collecte de données en assurant leur compatibilité avec le devis de recherche proposé, assurer la cohérence entre les aspects épistémologiques, ontologiques et méthodologiques de la recherche qualitative et analyser des données qualitatives.

**Contenu** : Ce cours permettra à l'étudiant-e d'approfondir les principales méthodes qualitatives associées au développement d'un projet de recherche, à la collecte et à l'analyse des données. Développement et mise en œuvre d'une étude qualitative, notamment les cadres théoriques et conceptuels, la question et les objectifs de recherche, les méthodes

de collecte et d'analyse des données et les critères de scientificité associés à la recherche qualitative. Approfondissement des méthodes de collecte de données dont : les observations, les entrevues individuelles et de groupe, la recherche documentaire et virtuelle. Processus d'analyse des données. Notions d'injustices épistémiques, de validité et de rigueur scientifique en recherche qualitative, méta-synthèse et méta-ethnographie. Intégration des données issues de la recherche quantitative à la recherche qualitative (devis mixtes).

**DSI82224****Méthodologie de la recherche avancée II : Approches quantitatives**

**Objectif** : Utiliser les méthodes, techniques et instruments de la recherche quantitative afin de développer des connaissances en sciences infirmières, contraster les principales approches de recherche quantitative, analyser des données épidémiologiques, appliquer les principaux concepts utilisés en statistiques descriptives, inférentielles et en épidémiologie, justifier le choix d'une méthodologie quantitative au regard du projet doctoral, démontrer la cohérence entre les aspects ontologiques, épistémologiques et méthodologiques de la recherche.

**Contenu** : Ce cours permettra à l'étudiant-e d'approfondir les principales méthodes quantitatives associées au développement d'un projet de recherche, à la collecte et à l'analyse de données. L'étudiant-e se penchera sur les techniques d'analyse statistique multidimensionnelle appliquées de nature aussi bien descriptive qu'inférentielle. Développement d'une étude quantitative; les objectifs, questions et hypothèses de recherche, les méthodes de collecte et d'analyse des données et les critères de scientificité associés à la recherche quantitative. Outils et procédures de collecte des données quantitatives, dont : le questionnaire, l'échantillonnage et la codification, la préparation des données. Procédures d'analyse des données, par exemple : de corrélation, de régression linéaire simple et de régression multiple. Intégration des données issues de la recherche qualitative à la recherche quantitative (devis mixtes).

**DSI83024****Lectures dirigées**

**Objectif** : Critiquer et synthétiser un ensemble d'articles ou d'ouvrages portant sur un sujet relié aux sciences infirmières et pertinents pour son projet de thèse.

**Contenu** : Lectures d'ouvrages et d'articles touchant les sciences infirmières et dont l'analyse contribue à l'approfondissement de ses connaissances et à l'avancement du projet de thèse de l'étudiant-e. Ces lectures visent à mettre l'étudiant-e en contact avec les principaux courants et applications dans le champ de recherche qui l'intéresse, tout en l'exposant à des concepts plus généraux. Le-la

professeur-e soumet un plan de lecture à l'étudiant-e et détermine avec lui-elle les objectifs visés, le contenu du programme de lectures et les activités. La liste de lecture peut être soumise au comité d'encadrement de l'étudiant-e. L'activité inclut la rédaction d'un travail à partir de ces lectures.

**DSI84024****Projet de thèse (6 crédits du programme doivent être réussis)**

**Objectif** : Définir son projet de thèse, présenter de façon claire et cohérente sa problématique de recherche, ses hypothèses de travail et son approche méthodologique, démontrer sa capacité à contribuer de façon autonome et critique à l'avancement du savoir dans le domaine de recherche retenu.

**Contenu** : Développement d'une problématique de recherche : contexte, questions et cadre théorique. Organisation de la recherche : choix du terrain ou du corpus, approche méthodologique, instruments de collecte de données, analyse. Élaboration d'une synthèse des connaissances et d'une réflexion critique sur le thème choisi. Le projet de thèse est présenté par écrit et oralement. Il est évalué par un jury composé du comité d'encadrement de l'étudiant-e. Elle donne lieu à l'établissement d'une entente d'encadrement entre l'étudiant-e et son-sa directeur-trice de recherche.

**DSI85024****Examen de synthèse**

**Objectif** : Démontrer et synthétiser ses connaissances du champ disciplinaire associé aux sciences infirmières, défendre sa compréhension des fondements paradigmatiques, ontologiques, épistémologiques et méthodologiques associés au champ disciplinaire des sciences infirmières, appliquer et intégrer ses connaissances dans l'optique de mener à bien sa recherche conformément aux principes de la démarche scientifique, défendre la pertinence et la faisabilité de son projet de thèse.

**Contenu** : Cette épreuve écrite et orale touche directement les axes de recherche de l'étudiant-e et comporte deux questions. Suivant la réussite de l'épreuve écrite, ces questions devront être défendues oralement devant un jury constitué de trois professeur-e-s, suivi d'une période de questions. La préparation de l'examen-synthèse comprend, outre les cours du programme, des listes de lectures portant sur les aspects théoriques et méthodologiques de la recherche en sciences infirmières, ainsi que sur l'interdisciplinarité.